

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 23541 du 16 avril 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1808789S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 80541 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727075S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2018 :

Cassignac Jean-Paul NIGEND : 139057 NLS : 8000112

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2018 :

Pradet Sébastien NIGEND : 178774 NLS : 8029470

Jouan Mikaël NIGEND : 165069 NLS : 8021754

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2018 :

Torres Anthony NIGEND : 233297 NLS : 8086060

Berche Élodie NIGEND : 228428 NLS : 8076634

Virgile Élodie NIGEND : 211092 NLS : 8066251

Perez Sabine NIGEND : 238986 NLS : 6699070

Britto Nicolas NIGEND : 233243 NLS : 8086013

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2018 :

Willig Xavier NIGEND : 311406 NLS : 8092339

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 avril 2018.

*Le général de division,
commandant en second
des écoles de la gendarmerie nationale,
I. NOAILLES*